

EN COMITÉ—TROISIÈME LECTURE.

Bill (n° 45) constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de Tilsonburg, du Lac Érié et du Pacifique.—(M. Brown).

Bill (n° 41) constituant en corporation la compagnie de câble du Canada.—(M. Curran).

Bill (n° 23) constituant en corporation la "compagnie Belding, Paul et Cie (à responsabilité limitée)."—(M. Curran).

Le bill (n° 48) concernant la compagnie du chemin de fer du Nord et de l'Ouest, et pour changer son nom en celui de "compagnie du chemin de fer de l'Est du Canada".—(M. Weldon, Saint-Jean).

EN COMITÉ—DEUXIÈME LECTURE.

Bill (n° 16) conférant au commissaire des brevets d'invention certains pouvoirs pour venir en aide à Samuel May.—(M. Denison).

Bill (n° 66) constituant en corporation la compagnie de chemin de fer de jonction de Hamilton.—(M. Brown).

Bill (n° 78) constituant en corporation la compagnie de chemin de fer du Portage-la-Prairie à la Butte-aux-Canards.—(M. Ferguson, Leeds et Grenville).

Bill (n° 79) concernant la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc du Canada.—(M. Curran).

Bill (n° 80) concernant la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc, de la Baie Georgienne et du Lac Érié.—(M. Tisdale).

Bill (n° 81) concernant la compagnie d'amélioration de la Don.—(M. Sniall).

Bill (n° 82) pour confirmer un arrangement entre la compagnie du chemin de fer Montréal et Occidental et la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique.—(M. Desjardins).

Bill (n° 83) constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de colonisation d'Alberta.—(M. Davis).

Bill (n° 84) à l'effet d'amender l'acte constituant en corporation la compagnie de chemin de fer de jonction de Victoria et du Sault Sainte-Marie.—(M. Sutherland).

Bill (n° 86) concernant le chemin de fer central d'Ontario.—(M. Corby).

Bill (n° 87) concernant la compagnie du chemin de fer de jonction de Pontiac au Pacifique.—(M. Bryson).

Bill (n° 88) constituant en corporation la compagnie de chemin de fer et de vapeurs de l'Atlantique canadien du Nord.—(M. Bryson).

Bill (n° 89) à l'effet d'amender l'acte constitutif de la compagnie du pont du chemin de fer d'hiver de la rivière Détroit, et de changer le nom de la compagnie en celui de compagnie du pont de chemin de fer de la rivière Détroit.—(M. Ferguson Welland).

Bill (n° 90) modifiant l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est.—(M. LaRivière).

Bill (n° 91) pour accorder certains pouvoirs à la compagnie manufacturière de Chambly.—(M. Préfontaine).

Bill (n° 92) concernant la compagnie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec, et pour

changer le nom de la compagnie en celui de "compagnie du chemin de fer Occidental de l'Ontario."—(M. Bell).

Bill (n° 93) constituant en corporation la compagnie du chemin de fer du Sault Sainte-Marie et de l'Atlantique.—(M. Dawson).

Bill (n° 94) constituant en corporation la compagnie de pont et de chemin de fer des Mille-Iles.—(M. Bell).

RAPPORT.

Rapport annuel du département de la marine pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1889.—(M. Colby).

MANUSCRITS HISTORIQUES CANADIENS.

M. VANASSE : 1. Le gouvernement a-t-il pris connaissance des remarques suivantes faites par M. Brymner, le conservateur des archives canadiennes, dans son rapport de 1888 :

J'ai l'honneur d'attirer de nouveau très respectueusement votre attention sur les rapports de M. Joseph Marmette concernant les documents de Paris. Il ne peut y avoir de doute sur l'importance de les faire copier aussitôt que possible, et je me permettrai de faire observer à ce sujet que nos tribunaux sont actuellement saisis de réclamations pour des montants considérables, qu'il est impossible de faire régler sans consulter les documents de Paris ; nos archives ne sauraient se passer d'une copie de ces documents."

Ainsi que des remarques suivantes contenues dans le rapport de M. Marmette, en 1885 :

Qu'il me soit permis, en terminant, d'appuyer sur l'opportunité de faire copier au plus tôt les manuscrits se rapportant à notre histoire qui se trouvent dans les ministères et les bibliothèques de Paris. Advenant en France quelque autre tourmente politique, telle que les révolutions de 1789 et de 1830 et les horreurs de la commune de 1871, la main criminelle d'un frénétique—en incendiant un ministère ou certains édifices de Paris—pourrait de nouveau en brûler de milliers de pages inconnues de nos historiens, sans compter la dispersion de pièces importantes que peut occasionner une populace avide de pillage. Ainsi, n'avons-nous pas l'assurance que nombre de documents manuscrits relatifs à l'histoire du Canada se trouvent aujourd'hui à Saint-Petersbourg, où ils furent emportés par le secrétaire de l'ambassade russe à Paris, Pierre Dubroski, qui lors du sac de la Bastille, en 1789, et du pillage de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, en 1791, se procura des centaines de liasses de manuscrits encore aujourd'hui maculés de boue ? Quelque éloignés qu'ils se trouvent de notre portée, ces documents ne sont pas absolument perdus pour nous ; mais, comment ne pas éprouver les plus amers regrets quand nous voyons Harrisse—à qui nous empruntons les détails qui précèdent—ajouter ce qui suit dans ses *Notes pour servir à l'histoire et à la bibliographie de la Nouvelle France* : "On négligea tellement les archives du ministère de la marine, que leurs précieux documents servirent à alimenter, pendant cinq semaines de l'hiver de 1793, le poêle d'un poste de la garde nationale établi dans l'édifice même où étaient les archives." Et plus loin, il ajoute :

En 1830, un employé livrait les archives au pillage et vendait au poids, à son profit, des liasses entières dont quelques-unes furent rachetées au prix de quinze centimes le document par des amateurs d'autographes dont elles enrichissent encore les collections. Enfin, à la page 5 de l'introduction du même ouvrage, Harrisse dit encore : "Les lettres de Pierre Voyer d'Argenson, gouverneur du Canada de 1658 à 1661, se trouvaient à la bibliothèque du Louvre qui a été brûlée par les communards en 1871, tandis que les dépêches de Louis d'Ailleboud de Coulanges, 1648-1651-7, de Lauzon, 1651-1656, du marquis de Tracy, 1665-1667, et de M. de Courcelles, 1668-1672, n'ont pu être retrouvées !

2. Le gouvernement sait-il qu'il y a actuellement au ministère de la marine, en France, plus de mille manuscrits se rapportant exclusivement à l'histoire des diverses provinces de la Confédération ?

3. Le gouvernement a-t-il l'intention d'en faire prendre une copie pour déposer aux archives du Canada ? Si oui, quand ? Si non, pour quelle raison ?